

Compte rendu CGT de la Formation Spécialisée (FS) du Comité Social d'Administration de la DRFiP67 du 8 octobre 2024

I – Budget : les nouvelles propositions de dépenses (pour avis)

Le budget 2024 a notamment permis de financer : les formations, des bureaux réglables et des fauteuils ergonomiques suite à prescription médicale, des sacs à dos et à roulettes, des souris verticales et dites ergonomiques, des repose-poignets, des casques sans fil, des ventilateurs ainsi que des stores.

La CGT est intervenue pour rappeler l'importance des préconisations du médecin du travail en matière d'aménagement de poste et de ne pas transiger en la matière, notamment en ne faisant pas patienter l'agent quand le matériel a été clairement détaillé dans la prescription et en lui proposant un matériel inadapté, contredisant ainsi l'avis du médecin du travail. La CGT rappelle qu'elle priorise les achats qui engagent la santé des agents plutôt que l'achat de stores.

La direction a privilégié en 2024 (et avant) l'achat de matériel qui impacte le plus d'agents et pas les demandes individuelles.

Le directeur n'est pas contre financer plus de bureaux réglables sur le budget de la FS. Il est question d'un usage collectif de ce type de matériel. La direction propose un GT pour établir une « doctrine convergente » sur l'utilisation du budget sur ses cas.

Le solde encore disponible est de 9 078 €. L'ensemble des Organisations Syndicales votent les derniers achats : 5 stations de travail assis debout, des cales pour rehausser les bureaux, un escabeau roulant, 6 panneaux acoustiques et des chaussures EPI. Le solde restant (environ 2 300 €) permettra encore de financer en 2024 des achats suite à prescription médicale.

II – Les missions de l'Animateur de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP)

L'APMP a remplacé le secrétaire-animateur du CHSCT à compter de la mise en place de la Formation Spécialisée en 2023. Il participe aux instances de dialogue social et à leurs activités (visites, groupes de travail...), à l'examen des crédits de prévention attribués à la DRFiP67 et les formations de l'instance FS. Il est placé sous l'autorité hiérarchique directe de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST).

III – Rapport annuel 2023 d'activité du médecin de prévention

Les visites médicales concernant la DRFiP67 ont été de 211 (dont 39 visites de pré-reprise et de reprise du travail). Les principaux ressentis exprimés lors de ces visites par les agents en matière de risques psycho-sociaux (RPS) ont été les suivants : surcharge de travail, complexité du travail, délais à respecter, incertitude sur l'avenir professionnel, manque de soutien et de reconnaissance de la hiérarchie.

Les autres risques professionnels qui ressortent des entretiens sont : les troubles musculo-squelettiques (TMS), le risque routier, le travail isolé. Les agents de deux services du département ressortent particulièrement de ce rapport 2023 en ce qui concerne les risques au travail : le service logistique (risques physiques) et le centre de contact (RPS dont fatigue mentale en fin de journée, la direction rappelle que des casques adaptés ont été fournis depuis).

La médecin du travail indique notamment que les personnes dites fragiles, travailleurs sentinelles, sont les premiers impactés par une organisation du travail qui dysfonctionne. Les risques que les agents exposent lors de leur visite devraient être pris en compte et faire réfléchir la direction sur l'organisation du travail, ce qui n'est hélas pas le cas. En résulte 66 avis d'aménagement matériels de postes et 98 avis d'aménagement de postes fonctionnels (dont télétravail, temps partiel thérapeutique...). La dégradation des conditions de travail de nombre d'agents est la raison de l'« augmentation significative » de l'orientation vers un psychologue : ce constat est alarmant pour les Organisations Syndicales (OS). Un dispositif ministériel de psychologues du travail est à l'étude et viendrait s'ajouter à l'offre déjà disponible via le CDAS.

Le rapport mentionne une augmentation des incivilités et des agressions verbales de la part des usagers dans nos services. De plus, en 2023, quatre services ont effectués des fiches de signalement collectives. Celles-ci ont donné lieu à une visite du médecin de travail et de l'assistant de prévention et d'un rapport de cette visite à la Direction. Le rapport 2023 mentionne notamment que la médecin du travail a géré seule le service médical puisque l'infirmière en congé maternité n'a pas été remplacée puis a quitté le poste le 1^{er} octobre 2024 (un recrutement a été lancé). L'installation des bureaux du service médical à la Cité Administrative de Strasbourg a aussi entraîné une dégradation des conditions physiques de travail et d'accueil des patients durant les 5 premiers mois de la phase de travaux (bruit, chaleur en été, froid en hiver, problèmes de connexion internet...). Certains soucis ont été réglés mais les problèmes de connexions internet et de froid demeurent.

IV – Rapport annuel d'activité 2023 des assistants sociaux et présentation des actions de prévention

En 2023 les demandes d'accompagnement social faites par les agents aux assistants se répartissent dans les domaines suivants : le budget (27,4 %), la vie professionnelle (23,3 %), la vie familiale (21,2 %), la santé (15,8 %) et le logement (12,3 %). Une affiche et un flyer ont été créés en local pour contacter le service pour obtenir du soutien et de l'accompagnement tant au niveau personnel et professionnel. Le service a rencontré 109 agents de la DRFiP67, majoritairement des agents de catégorie C. Les assistants rappellent que 80 % des handicaps sont invisibles et sont parfois mal compris par l'environnement des personnes qui en souffrent. Des soutiens au management sont également prévus sur demande. Une vingtaine de permanences ont été tenues sur les sites de Strasbourg, Erstein, Molsheim et Sélestat (Haguenau et Saverne s'y sont rajoutés en 2024). Les AS participent aux instances du dialogue social (CSAL et FS). Leurs coordonnées sont sur Ulysse 67. Les assistants rappellent que leurs services sont malheureusement sous-utilisés, les gens ayant honte de devoir y recourir.

V – Point sur les travaux immobiliers en cours ou programmés

Direction : modernisation et sécurisation de la sortie du drapeau en toiture en préparation + rénovation d'un bloc sanitaire d'ici fin 2024. La plupart des services déjà présents ont déménagé dans le cadre de la rationalisation des espaces de travail.

Direction : l'arrivée du **SIE Strasbourg** à la Direction se ferait vers octobre/novembre 2025 et le PRS déménagerait en janvier 2025.

35 Vosges : l'arrivée du **SGC Eurométropole** et de la **Trésorerie du SDEA** est prévue en 2025 (ce dernier au 3^{ème} étage, ex locaux du concierge), les dates plus précises seront communiquées en primeur aux agents des services concernés.

Au vu de l'importance des travaux envisagés, l'installation de la **Trésorerie des HUS** au 35 Vosges se fera si le financement est accordé par Bercy (date de la réponse pour le financement en fin ou début d'année).

35 Vosges : d'autres fenêtres seront encore remplacées courant octobre 2024. L'ancien logement du concierge est encore en travaux (climatisation, fenêtres), pas encore de date de finalisation des travaux. L'éclairage LED sera généralisé à l'automne 2024.

Le raccordement au réseau de chauffage urbain à Strasbourg : les sites de la Direction et Vosges sont concernés par ce raccordement qui sera effectif pour la saison de chauffe 2025-2026, ce qui permettra plus de souplesse dans son utilisation. Le site Neudorf sera raccordé un peu plus tard.

Haguenau : une rénovation énergétique globale est programmée pour avril 2025 (dont raccordement au réseau urbain).

Sélestat : la réfection des sols du 1^{er} étage est prévue en novembre 2024.

Saverne : la mise en place de la téléphonie TOIP est achevée.

Sarre-Union : la mise en place de la téléphonie TOIP sera achevée courant octobre.

Wissembourg : l'étude pour l'installation future possible du SIP au RDC sera faite prochainement et financée par le bailleur.

VI – Fiches de signalement individuelles et collectives

A – Les 8 fiches de signalement individuelles des agents depuis juillet dernier : elles concernent des menaces verbales ou comportementales des usagers de nos services (SIP, Trésorerie HUS, SGC, T. Amendes, Cité Administrative) dont un signalement au procureur de la République.

B – Les fiches de signalement collectives des agents sont celles de :

1) Fiche du SDIF de Molsheim : la direction est passée sur le site cet été et des travaux ont été faits dans l'espace accueil. Des agents ont été « réorientés » au SDIF : un contractuel, des renforts EDR et 4 vacataires. Pour les syndicats, les problèmes n'ont toujours pas été réglés et ne peuvent pas être réglés uniquement par des renforts de personnel insuffisant.

2) Fiche du SGC de Sélestat : Des postes étaient vacants dans la hiérarchie : le poste de l'adjoint était vacant entre octobre 2023 et juillet 2024 ainsi que le départ à la retraite d'un inspecteur avec un gros CET et remplacé tardivement. D'autres départs du service s'y sont ajoutés. La direction aurait rassuré les agents par sa pédagogie lors de son récent passage et préconise un passage à un travail plus industrialisé. En septembre, il manquerait 1B et 1C dans le service. Un audit sur l'organisation du travail a été fait récemment. Pour les OS, les agents sont sur la corde raide, ils pensaient que les postes en départ du service seraient remplacés en septembre 2024 ce qui n'a pas été le cas. Ils se sentent abandonnés. De même les OS expliquent les limites d'un travail industrialisé quant à la vérification des dépenses et les difficultés locales rencontrés (dont le manque de formation des secrétaires de mairie).

3) Fiche de la Trésorerie du SDEA :

Deux facilitatrices ont bâti un projet de charte de vivre ensemble en juillet avec une mise en place à la rentrée. Son objectif est d'adhérer à des valeurs communes. Tous les agents n'ont pas encore signé, ils attendent que l'adjointe incriminée signe d'abord la charte.

VII – Point sur les préconisations du médecin du travail en matière de télétravail

Deux demandes de télétravail préconisées par le médecin de travail ont été revus par la direction : 2 acceptations partielles du télétravail (limité à 2 jours pour des raisons de fonctionnement du service pour le premier et de 4 jours de télétravail pour le second). On notera que pour l'un des deux cas la direction a utilisé la qualité de bon agent pour appuyer cette décision. Il vaut donc mieux être un agent moyen, on vous en demandera moins...

VIII – Point sur les accidents de service

4 accidents dont 3 accidents de trajet. Les plots en béton du parking du site de Simonis vont être peints et équipés de parties réfléchissantes pour qu'on puisse mieux les voir de jour comme de nuit.

IX – Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

7 nouvelles entrées, dont des câbles à mi-hauteur au SDE de Strasbourg. Tous les cas ont été réglés y compris les problèmes d'éclairage de stationnement vélo à Simonis.

X – Point sur les exercices d'évacuation

Tous les exercices ont été effectués sur nos sites au moins une fois en 2024, sauf le site occupé par la Trésorerie de Bischwiller où l'exercice est prévu prochainement. Les gens évacuent correctement. Les équipements fonctionnent. Un deuxième exercice devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année sur tous les sites.

XI – Réponses aux principales questions diverses

Questions CGT :

1) les emplacements vélos sont-ils suffisants pour la Direction et le 35 Vosges ? Il y a 124 emplacements vélos à la Direction mais qui ne sont apparemment pas tous utilisables en même temps et 86 emplacements au 35 Vosges. De nouveaux racks devraient être installés dans la cour du 35 Vosges pour répondre à la densification du site. De même des racks pourraient être installés dans la cour de la direction mais cette dernière a un projet de réaménagement de la cour (comportant des places pour les vélos) mais qui n'est pas encore financé.

2) quid des travaux de rénovation et de la fermeture prévue de la cantine de la Préfecture : pas de nouvelles.

Divers :

- l'opération de vaccination pour la grippe à la DRFiP67 est reconduite ;
- la DRFiP67 est bien candidate pour accueillir des personnes en Travaux d'Intérêt Général (travaux de nettoyage) ;
- une panne informatique a entraîné la fermeture de la Trésorerie Amendes et une partie du public « embête » les autres agents de passage dans la cour. La direction n'a pas pu reprogrammer le portillon pour le fermer car informé trop tard de la durée de la panne (il faut soit reprogrammer le portillon soit le fermer complètement). La fermeture de l'accès du public à la cour du 10 rue Simonis n'empêchera pas les usagers de passer par l'accès rue Joseph Guerber, toujours ouvert. La CGT propose que l'affichage de la fermeture du service mentionne une autre possibilité pour payer son amende, cela calmerait peut-être les usagers.

Dates des prochaines instances :

CSAL le 18 novembre 2024

FS le 3 décembre 2024

Groupe de travail de la FS sur le DUERP et le PAP le 17 octobre 2024

Vos représentants CGT en CSAL : Stefan BOGEN et Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 : cgt.drrip67@dgfp.finances.gouv.fr**